



# LE TAMBOUR

Juin 2019 - n°66



Le Tambour, bulletin municipal,  
créé en 1983 en est à sa 66<sup>e</sup> édition.  
Ce magazine, depuis 36 ans, est écrit par les clavetais(es)  
pour tous les clavetais(es).

Dans ce numéro, vous trouverez les articles de 23 personnes.

N'hésitez pas à nous soumettre  
vos articles pour le prochain numéro.

● Édito .....	p. 2
● Vie communale .....	p. 3
● Vie associative communale .....	p. 9
● Vie extra-communale .....	p. 11
● Culture & patrimoine .....	p. 12
● Infos pratiques & commerciales .....	p. 14
● Expression Libre .....	p. 15
● Agenda .....	p. 16

# édito

## Chers Clavetaises et Clavetais,

**L**e Conseil Municipal a été élu en mars 2014, pour un mandat de 6 ans qui s'arrêtera en mars 2020. Nous attendons les dates exactes des élections municipales, mais elles sont proches.

Dans un souci de transparence, vous pouvez consulter tous les comptes rendus, comme les votes du mandat, y compris les budgets 2014-2015-2016-2017-2018 et 2019 de plusieurs façons :

- Affichés sur les panneaux légaux (atelier, accueil mairie, Pommerou, Croix-fort)
- L'ensemble sur le site de [www.clavette.fr](http://www.clavette.fr) - **Rubrique Vie Municipale/Compte-rendu du Conseil Municipal**
- Et, surtout, nous sommes à votre entière disposition pour vous donner tous les chiffres et toutes les explications directement en mairie.

Je remercie les équipes municipales et les membres du Conseil Municipal qui m'épaulent depuis 2014 et qui permettent à la commune d'avancer, jusqu'à la fin du mandat, par leurs votes et par leur travail, car Clavette est un village où l'entraide et la coopération sont fondamentales.

Vous savez à quel point je suis impliquée depuis 2014 dans la gestion financière de Clavette, une gestion serrée rendue encore plus nécessaire par la baisse importante des dotations de l'Etat que nous avons subie depuis le début de ce mandat, exactement 73 219 € par rapport à 2013 soit presque 10% du budget. Enfin les efforts accomplis portent leurs fruits...

Après une bonne année 2018, l'année 2019 s'annonçait comme une bonne année budgétaire.

En effet, le compte administratif du budget réalisé en 2018 a été voté à l'unanimité avec un résultat positif de 144 323€ (dont 53% de bonne gestion et d'économies, 27% de recettes supplémentaires et 20% de droits de mutation), Cette somme a été reportée sur le budget 2019. Malheureusement avec les blocages internes du Conseil Municipal, blocages que nous n'avons pas réussi à dépasser, nous ne sommes plus maîtres de ce budget, pour tout 2019 et jusqu'aux élections 2020.

En effet, le budget prévisionnel 2019 voté une première fois le 27 mars a dû être revoté le 6 mai dernier suite à la demande expresse de vote à bulletin secret. Le résultat à 7 voix contre 7 entraîne blocage et donc intervention directe de la Cour Régionale des Comptes, via la Préfecture.

Les motivations n'ont pas été exprimées lors du vote en

Conseil Municipal. Les discussions ouvertes n'ont pas permis de trouver d'accord politique avec les élus du conseil municipal opposés à ce budget. L'impact de ce blocage va donc empêcher des travaux prévus en 2019 (voir l'article : budget) et je le regrette profondément.

Si nous étions parvenus à voter le budget, nous avions prévu beaucoup d'investissements pour l'école, incluant entre autres les ravalements de tous les murs dont certains sont très abîmés et surtout les travaux de la nouvelle classe, qui, dans tous les cas, doit ouvrir le 2 septembre prochain. Nous attendons donc, pour l'instant, les autorisations budgétaires.

Comme je m'y étais engagée dès 2013, le Chemin des Billettes, à l'origine de toutes ces tensions, sera refait en 2020, avec l'économie exacte de 243 600€ de pluvial et l'enfouissement de tous les réseaux. Les travaux pourront être financés et exécutés **à partir du 13 janvier 2020**, y compris la couche de surface avec les trottoirs, l'accessibilité de la salle des fêtes et les stationnements. Le syndicat de la voirie va même intégrer dans ses plans (disponibles en mairie) une voie cyclable pour faire suite à nos rencontres avec les services de l'agglomération.

La CDA démarre enfin cette année la construction des voies douces Saint Rogatien/Clavette/La Jarrie (article page 8).

Nous continuons à travailler avec les services dans cet esprit de « BIEN VIVRE ENSEMBLE » qui m'est cher, pour un développement moderne et harmonieux du village.

Clavette, un beau village de la CDA La Rochelle, où il fait bon vivre.

Votre Maire,  
• Sylvie Guerry-Gazeau







## Salutations à Monsieur Alain DEBAUD,

employé aux espaces verts, qui nous a quittés tragiquement début Janvier 2019.

Né le 3 octobre 1958, Alain a passé 26 années au service de Clavette. Il a commencé à travailler à Clavette le 15 septembre 1992, après avoir surmonté avec courage un accident de moto qui l'a laissé handicapé.

D'abord Homme à tout faire du service technique, il a été embauché par André Brisson et formé par Jean Claude Hahusseau. Cet homme, proche de la nature aimait vraiment son travail aux espaces verts où il connaissait toutes les plantes et tous les arbres.

Rarement absent, il arrivait tous les matins le premier vers 7h30. Proche des habitants avec qui il avait toujours un mot gentil, pas avare de conseils sur les plantes, il était l'homme à la tondeuse au printemps et au nettoyage des mauvaises herbes. Mais c'est surtout pour son travail régulier dans l'entretien du cimetière de Clavette qu'il était respecté de nous tous.

C'est un des piliers du service technique qui est parti. C'est surtout une silhouette caractéristique et une partie de la mémoire du village qui nous a quittés et que nous n'oublierons pas !

Pour le moment le poste d'Alain n'a pas été remplacé.



Nous avons fait appel à une entreprise « adaptée » Les Ateliers Aunis-Saintonge qui font travailler des personnes handicapées ou en difficultés. Ils interviennent en groupe de 10 à 15 personnes, à la journée, avec leur matériel pour la tonte ou la taille des arbres et arbustes, sur notre commune. L'équivalent des « brigades vertes » départementales. Il s'agit d'un test d'une année. Mais le blocage du budget ne nous autorise plus à faire appel à leur service à partir de juin.

• Sylvie GUERRY-GAZEAU

## Centre Communal d'Action Sociale



Dans le cadre d'une réorganisation et mutualisation de l'administratif concernant uniquement les Services d'Aide public à Domicile des 6 CCAS existants (La Rochelle, Aytré, Châtelailon, Dompierre-Sur-Mer, La Jarrie et Nieul-Sur-Mer), une nouvelle structure à l'échelle intercommunal devrait voir le jour dans le courant de l'année 2019.

Ce regroupement devrait porter le nom de GCSMS (Groupe de Coopération Sociale et Médico-Sociale).

L'objectif de ce regroupement est de mutualiser les personnels pour la prise en charge et donc du nombre d'heures accordées, afin de mieux répondre aux défis sociaux présents sur notre territoire.

Chaque collectivité participera au coût de fonctionnement du service soit la différence entre le tarif du département (22€) et le coût de revient moyen (25€).

Sur la base des heures servies pour Clavette via le CCAS de La Jarrie (1218 heures), la participation maximale est évaluée à 3267€. D'autres services associatifs ou privés existent aussi, non facturés à la commune.

**Le repas des anciens de cette année 2019 aura lieu le dimanche 17 novembre.**

• Marie-Ange CHABIRAND et Mathilda KLEIN

# Programmation des travaux du Chemin des Billettes

C'est le **Lundi 13 Janvier 2020** que débutera le chantier de réfection complète du Chemin des Billettes avec enfouissement de tous les réseaux. Nous avons signé la première tranche du chantier le **Mercredi 13 mars dernier** via l'acte d'engagement avec l'entreprise Eurovia, le prestataire choisi par vote du Conseil Municipal du mardi 22 janvier 2019 pour la première tranche.

4 branchements d'eaux usées se feront **début octobre 2019** par le service assainissement de la CDA.

**Du 13 janvier au 19 avril 2020**, réfection du réseau pluvial et assainissement souterrains par la CDA La Rochelle, avec en maîtrise d'œuvre pluviale le syndicat Unima.

**Du 2 mai au 12 juin 2020**, réfection du réseau d'adduction d'eau potable, par le Syndicat d'eau départemental représenté par la RESE.

**À partir du lundi 15 juin 2020** le Syndicat d'Electricité (SDEER) ; France Telecom (coûts: 25 255 euros et 15 125 euros) et SFR (pour la fibre optique) interviendront pour l'enterrement des réseaux secs et la pose des lampadaires.

**Enfin, toujours en 2020**, l'aménagement de surface qui inclut la mise en place de l'accessibilité piétonne et (nouveau) de **l'accessibilité vélos** sur la totalité du Chemin des Billettes démarrera à la suite, en fonction des conditions climatiques du

1<sup>er</sup> semestre. C'est surtout la qualité des essais de compactage des différentes entreprises qui précèdent qui déterminera le début des travaux. **En prévision : le début de l'automne 2020.** Le Syndicat de la Voirie retravaille actuellement son plan et le complète d'une voie cyclable. Ils interviendront pour le traitement complet de la voirie, des trottoirs et des caniveaux. Une durée de 10 semaines est estimée pour cette couche de surface et les finitions. Le budget est de 420 000 € TTC (subventions à déduire).

Le dernier plan de surface, en attendant celui complété avec une voie cyclable, est déjà disponible, visible en mairie.

Le chantier sera découpé en plusieurs tranches par chaque prestataire et entre chaque intervention un revêtement « bicouche » sera posé. Tout est prévu pour permettre de garder (pendant toute la durée du chantier) des conditions correctes d'accessibilité pour les riverains.

**Normalement aucune intervention n'est prévue pour le gaz. À ce jour aucun riverain n'a souhaité de raccordement au réseau de gaz. Si toutefois vous êtes intéressés, merci de nous le faire savoir rapidement afin que nous prenions contact avec GRDE.**

• Sylvie GUERRY-GAZEAU

## LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2019 BLOQUÉ

### I. Le cadre général du budget

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Sa présentation détaillée et complète est accessible sur le site internet de la commune [www.clavette.fr](http://www.clavette.fr) (« Budget en cours »).

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2019. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et sincérité.

**Évolution de la population :** la population légale donnée par l'INSEE pour 2019 est 1357 habitants, soit une augmentation de 0,44% par rapport à 2018.

Après 4 années (2014, 2015, 2016, 2017) caractérisées par les pertes de dotations, le budget réalisé en 2018 a marqué plusieurs points positifs :

- Un travail d'économie de toutes les équipes avec la réorganisation de certains services, **travail que je salue**, une économie réelle de **72 472 €** malgré la

hausse d'enfants à l'école et l'agrandissement des surfaces à entretenir sur la commune.

- Des recettes supplémentaires liées à la hausse des dotations intercommunales (CDA), aux droits de mutation, une hausse des recettes fiscales. Le tout pour un montant global de **71 741 €**.

Soit pour le budget réalisé en 2018, un **excédent budgétaire de 144 213 €** au compte administratif, voté à l'unanimité le 05/03/2019 et visible sur le site internet de la commune (+62 449 € comparative-ment à l'excédent 2017).

#### 2019

Un budget prévisionnel équilibré, présentant de nouvelles recettes :

- Des revenus supplémentaires liés à la disparition d'exemptions anciennes, un travail d'équité fiscale sur les valeurs locatives des maisons, une hausse nationale des bases fiscales et l'augmentation de population possédant un potentiel fiscal supérieur. Soit un montant supplémentaire de **+21 800 €, par comparaison avec 2018 et +58 066 € par comparaison avec 2017.**

Sans compter :

- Une rubrique « **droit de mutation** » **inscrite à zéro sur le budget 2019** car nous

n'avons actuellement pas de montant confirmé mais pour laquelle nous pouvons déjà attendre une recette certaine, vu le nombre de successions et de ventes de maisons en 2018, car Clavette est une commune très dynamique, quasiment sans maisons vacantes ou invendues.

- Enfin une rubrique « dépenses imprévues » de **66 000 €**, inscrite en fonctionnement.

Ces points nous permettaient d'envisager sereinement l'année 2019, sans hausse communale des impôts locaux.

Nous avons aussi inscrit au chapitre Investissement 2019 le versement de **50 000€** (global) pour l'école (Ravalements des murs extérieurs et construction, aménagement de la nouvelle classe, tout le mobilier, informatique, tableau interactif...)

### II. La section de fonctionnement

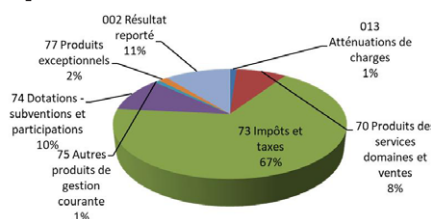
Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien et regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

## ■ Vie communale

Pour notre commune :

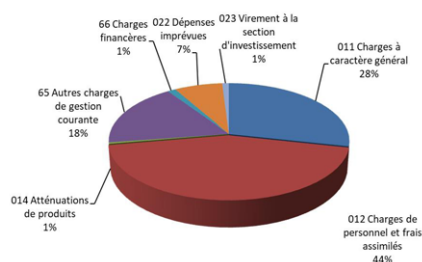
Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie, concessions cimetières, locations...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat et l'Intercommunalité, à diverses subventions et dotations

Les recettes de fonctionnement 2019 représentent 901 199,50 €.



Les salaires représentent 44 % des dépenses de fonctionnement de la commune. La commune compte 10 salariés au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

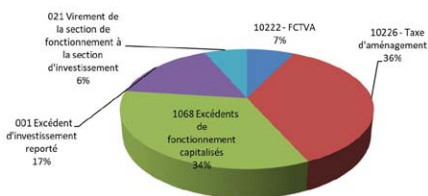
Les dépenses de fonctionnement 2019 représentent 901 199,50 €.



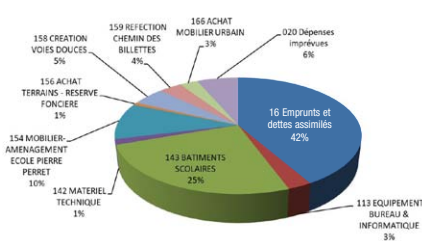
## III. La section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 138 487,23 €.



Les dépenses d'investissement s'élèvent à 138 487,23 €.



Le nombre d'enfants étant en constante augmentation, une nouvelle ouverture de classe est prévue à Clavette en septembre 2019. Celle-ci entraîne des dépenses de fonctionnement et d'investissement conséquentes.

De plus, des crédits ont aussi été ouverts pour le ravalement de toutes les façades de l'école.

## IV. La fiscalité :

Une hausse des bases d'impositions a été votée nationalement à Paris via la Loi de finances de décembre 2018. Cette hausse est de 2,2 % en 2019 contre 0,4% en 2018.

De plus, cette loi de finances met en œuvre la suppression de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages.

**Le conseil a décidé de ne pas augmenter les taux des impôts communaux sur les 3 bases, pour ne pas alourdir la charge fiscale des Clavetais.**

## V. Etat de la dette :

L'encours de la dette pour la mairie de Clavette est de 429 825,10 €. La capacité de désendettement (encours de la dette / capacité d'autofinancement) tous budgets confondus est de 2,41 ans.

## VI. Subventions 2019 versées en avril

Association communale de chasse : 150 €  
Association des parents d'élèves des écoles de Clavette et Montroy : 500 €  
Banque alimentaire : 250 €  
CCAS : 6 450 €  
Comité des fêtes : 500 €  
Comité de jumelage franco-allemand : 150 €  
Croix rouge française : 150 €  
Les petits loups : 150 €  
Secours catholique : 150 €

## VII - LE BLOCAGE

Ce budget 2019 a été présenté et voté le 27 mars 2019. Puis représenté le 6 mai 2019 sur la demande du préfet **suite à la demande de vote à bulletins secrets par 7 élus du Conseil Municipal** (voir les 2 compte-rendus sur notre site internet).

A égalité de voix (7 sur 14 élus), le budget a donc été bloqué le 6 mai dernier. Un acte politique annoncé depuis un tract au printemps.

C'est leur droit, mais ce n'est pas sans conséquences...

La Chambre Régionale des Comptes a donc été saisie. **Cette haute instance de**

C'est le blocage !



**l'Etat a des règles très précises et ne se soucie pas de savoir pour quelles raisons un budget est bloqué.**

Elle va automatiquement pratiquer d'importantes coupes, à la fois sur le budget de fonctionnement comme sur le budget d'investissement.

Dans l'attente du budget définitif qui sera imposé par le Préfet au plus tôt fin juin/début juillet... valable pour toute l'année 2019... Il est impossible aux services d'engager quelque dépense que ce soit (même la réparation d'une tondeuse) à l'exception du fonctionnement obligatoire comme les salaires, eau, assurances, électricité...

Les travaux de la nouvelle classe sont donc retardés (voir l'article page 6).

La trésorerie ne pourra honorer aucun paiement jusqu'à la mise en place du futur budget. Il n'y a plus de budget pour les espaces verts et les bâtiments.

Nous devons encore envoyer tous les justificatifs des dépenses déjà faites avant le 6 mai et des dépenses obligatoires liées aux contrats et marchés (les bons de commande, mais aussi les effectifs scolaires 2018, 2019...)

Encore un travail important pour le personnel et non-productif !

L'école et la nouvelle classe seront impactées. Le commissaire aux comptes de la Chambre Régionale devant les adjoints présents a bien insisté sur le fait que nous devons attendre leurs décisions :

- Présentation le 5 juin devant une commission de la Cour puis envoi en Préfecture où le Préfet finalisera un nouveau budget pour 2019, jusqu'au vote du budget 2020.

**Nous vous tiendrons informé(e)s de la suite donnée par la Cour des Comptes et le Préfet.**

Plus d'informations : [www.clavette.fr](http://www.clavette.fr)  
- Rubriques : « Vie municipale, compte-rendu du conseil municipal » et « Vie municipale, budget prévisionnel »

• Sylvie GUERRY-GAZEAU et Audrey DENIMAL



## Ouverture de classe à la rentrée de septembre 2019

L'école de Clavette accueillera l'année prochaine (2019-2020) 143 élèves pour 129 cette année scolaire 2018-2019.

Les services de l'éducation nationale ont donc décidé d'une ouverture de classe dans le RPI Clavette-Montroy. L'ouverture se fera à l'école de Clavette dans l'actuelle bibliothèque. L'école comptera donc 6 classes et accueillera un nouvel enseignant à la rentrée.

• Aurélie ESCOLAR,  
directrice de l'école Pierre Perret

## EFFECTIFS 2019-2022

Les chiffres des effectifs de l'école nous sont donnés par l'Insee en fonction des naissances déclarées sur les communes de Clavette et Montroy. Sont également intégrés les chiffres des nouvelles familles arrivant sur les communes qui viennent se présenter en mairie. **Ne sont pas pris en compte** les futures constructions et les lotissements. Pour les années à venir : 160 enfants sont prévus à l'école primaire de Clavette pour la rentrée 2020-2021, et 167 pour la rentrée 2021-2022.

• Sylvie GUERRY-GAZEAU

## Souci pour les travaux de la nouvelle classe ?

Si les chiffres officiels de l'INSEE démontrent une baisse de la natalité en France, nous pouvons nous réjouir qu'il n'en soit rien sur le RPI Clavette – Montroy.

L'ouverture d'une 6<sup>e</sup> classe à Clavette a été officiellement annoncée aux différentes équipes communales et plus particulièrement, en ce qui me concerne, au service technique.

- Mais où va-t-on installer nos petits gaillards ?

- Dans la Salle de l'Ancienne Bascule ! bien sûr...

D'une surface identique à la classe de CP-CE1 de Madame Faivre, avec près de 70 m<sup>2</sup>, quelques aménagements seront nécessaires avant l'ouverture de celle-ci.

Ces travaux qui débiteront à compter de fin juin portent sur deux points, l'un pédagogique et l'autre sécuritaire.

Afin que les enfants bénéficient d'un éclairage correct, il sera installé 12 dalles

LED posées sur des rails à une hauteur de 2.60 m.

La réglementation impose, dans une salle de classe du primaire une valeur de 300 Lux (unité de mesure de l'éclairage lumineux).

Le mobilier scolaire, l'informatique, le vidéoprojecteur et tout autre matériel seront installés cet été.

Une cloison avec porte coupe-feu délimitera la classe du hall d'entrée de la cuisine et de la bibliothèque.

Pour assurer la tranquillité des enfants, des films occultants seront posés sur le vitrage côté rue ainsi qu'un jeu de grilles à l'extérieur muni d'un portillon pour laisser l'accès à la bibliothèque.

La Salle de l'Ancienne Bascule étant déjà classée E.R.P, elle pourra accueillir les futurs élèves. Elle est équipée d'extincteurs, d'issues de secours matérialisées par des blocs de sécurité et une alarme viendra compléter le dispositif de lutte contre l'incendie.

• Patrick COMBET

Le blocage du budget et la règle stricte appliquée par la Chambre Régionale des Comptes vont impacter la fin des travaux d'aménagement de la classe. Seule la prévoyance des services et de Mme Escolar, la directrice, entre les deux votes du 27 mars et du 6 mai, ont permis de sauver certains travaux et d'acheter une partie du mobilier. Mais rien ne pourra commencer avant l'arrivée du nouveau budget en juillet...

• Sylvie GUERRY-GAZEAU

## À l'eau, les élèves !



Pendant quatre jours, des élèves de l'école Pierre Perret ont participé à des séances de voile scolaire à La Rochelle.

Les 1<sup>er</sup>, 2, 11 et 12 avril, les classes de CE2-CM1 et CM2 ont pris le bus pour découvrir la voile au club de l'ASPTT qui se situe sur l'esplanade Saint Jean d'Acres. Les moniteurs ont initié les élèves à la navigation sur des Optimist. Pour cela, ils ont appris à gréer les bateaux et à les diriger.

Les conditions météorologiques très variées : vent, pluie, soleil, chaleur,... ont rythmé les séances. Le dernier jour, les élèves ont pique-niqué sur la plage de la Concurrence.

Les élèves ont beaucoup apprécié ces séances, même si certains ont connu quelques frayeurs lors d'un « petit » coup de vent !

• La classe de CM2



## Journée ramassage de déchets dans Clavette

Dans le cadre d'une journée organisée par les délégués de classe lors d'un conseil d'enfants, les élèves de l'école Pierre Perret ont tous œuvré à rendre le village de Clavette le plus propre possible le vendredi 5 avril.

L'ensemble des élèves étaient répartis sur 10 zones dans la commune afin de ramasser déchets en tout genre, munis de gants, de sacs jaunes et noirs et de gilets jaunes. Un groupe s'est déplacé jusqu'à Pommerou.

Nous avons récolté 28 kg !!! Le poids approximatif d'un enfant d'école élémentaire. Les élèves ont été très surpris de ramasser autant de mégots de cigarette. L'après-midi, ils ont participé à des ateliers organisés par les enseignants et les ambassadrices du tri de la CDA.

### Au programme :

- sport : Béret-déchet : atelier permettant de savoir comment les déchets sont revalorisés.
- sport : Basket-tri : atelier de tri



- art : land-art en bouchons en plastique ou encore réalisation à partir de déchets de la poubelle jaune ainsi qu'un travail autour du nombre 100 (c'était le 100<sup>e</sup> jour d'école).

- force : pesée des déchets et travail autour de la biodégradabilité

- réflexion : comment limiter les déchets ?

Cette journée a été rendue possible grâce aux parents bénévoles qui ont été nombreux à répondre à l'appel. Nous les remercions.

**Protégeons notre planète.**

**Stop aux mégots**

• Aurélie ESCOLAR,  
directrice de l'école Pierre Perret

## Sortie concert

Le mardi 14 mai, les classes de Mme Casanave, M. Le Bourdieu et Mme Remaud ont participé à un concert délocalisé de La Sirène. Ils se sont rendus à Saint-Médard en bus pour les plus jeunes et à vélos pour les CM.

Ils ont pu écouter le groupe Captain Parade.

• Aurélie ESCOLAR,

## La classe de découverte dans l'île d'Oléron

Du 25 au 26 mars, les élèves de CE1 et CE2 de la classe de Mme Escolar sont partis en classe de mer avec leurs enseignantes et Françoise Renaud.

Ils ont pu découvrir l'élevage de l'huître avec la visite du port ostréicole du château d'Oléron, les différentes techniques de pêche avec la visite du port de la Cotinière et bien sûr l'incontournable pêche à pied où les enfants ont essayé d'attraper crabes et crevettes.

Tous ces projets sont rendus possibles grâce aux subventions accordées par la municipalité, l'association des parents d'élèves et le SIVOM, ils permettent d'apprendre différemment, de fédérer les groupes et sont très riches pour les enfants.

• Aurélie ESCOLAR



## Le cross du 7 mai 2019

Cette année encore, les élèves des écoles de Croix Chapeau et de Clavette ont pu participer au cross dans le magnifique parc du Treuil Chartier très gentiment mis à disposition et préparé par M. Magnan et sa fille. Nous les remercions.

Les élèves ont parcouru des distances différentes en fonction de leur âge :

1000 m pour les CP-CE1

1500 m pour les CE2

2000 m pour les CM1-CM2.

Les parents volontaires ont pu courir avec les enfants.

Bravo à tous.

• Aurélie ESCOLAR,

## WIFI4EU : Clavette lauréate !



Suite à l'appel de l'Europe début avril, Clavette a remporté le 14 mai dernier 15 000 euros pour l'installation de points wifi sur la commune et la réalisation d'un portail web captif.

<https://ec.europa.eu/digital-single-market/en/news/winners-second-wifi4eu-call-announced>

• Camille PABOIS

## L'arrivée de la fibre optique

Depuis le début 2019, SFR a commencé les travaux de pose des fibres optiques dans les chambres de tirage de Clavette et les branchements.

Les 2 hameaux (Pommerou et Croix Fort) seront inclus, les coûts des travaux sont financés par la CDA La Rochelle. Le déploiement se fera sur toute l'année 2019.

À la fin des travaux, il faudra attendre 3 mois légaux, réglementaires, pour que les opérateurs s'entendent et préparent leurs offres.

Nous serons sûrement démarchés à partir du dernier trimestre 2019.

Donc, la fibre chez vous, fin 2019 ou au pire début 2020.

• Sylvie GUERRY-GAZEAU

## Réunion « Voies cyclables Saint Rogatien / Clavette / La Jarrie »

En présence des services de l'agglomération de La Rochelle, le service Aménagement et Patrimoine (Madame Nathalie Delattre et Monsieur Patrice Praud)

- Le Bureau d'études CITEA Conseil à Dompierre
- Un paysagiste Conseil Raphaëlle Duclos Aytré
- La responsable voies douces du service mobilité de la CDA
- Les élus de Clavette, maire, adjoints, conseillers municipaux

Monsieur Praud ouvre la réunion en nous présentant les personnes présentes dont Madame Delattre, chef de projet de ce chantier spécifique pour Clavette. Il rappelle que la voie cyclable Saint Rogatien / Clavette / La Jarrie a été classée en voie structurante, donc majeure. Elle raccorde la zone industrielle de Périgny à la gare TER la Jarrie-Croix Chapeau et à la zone artisanale de Croix Fort dans le cadre de déplacements domicile-travail et non simplement loisirs. Elle est donc prise en charge complètement par les services de la CDA La Rochelle. La CDA aidera les 3 communes pour l'acquisition des derniers terrains. L'acquisition reste à la charge des communes.

Le schéma directeur des liaisons cyclables, <https://www.agglo-larochelle.fr/vie-pratique/deplacements?article=developper-la-pratique-du-velo>, est inscrit dans le PLUi.

Le service gère directement les voies structurantes et travaille avec les 3 communes. Le 14 mai les 3 maires réunis à Vaucanson ont pris connaissance de l'itinéraire définitif et du diagnostic général.

Une réunion publique d'information organisée par les services de l'agglomération sera bientôt proposée. Vous y serez invités ! Venez nombreux !

L'aménagement cyclable prévoit des gabarits de 3 m de large en moyenne (minimum possible pour une piste

bidirectionnelle : 2,50 m). Le revêtement sera confortable avec une signalétique commune aux pistes des 28 communes de l'agglomération.

De l'éclairage est prévu, étudié au cas par cas : infra-rouge en zones « environnementales » ; LED sur des mâts hauts de 6m dont les horaires d'éclairage correspondront aux horaires des communes ; éclairages se déclenchant par détection de présence.

La particularité et les demandes des zones rurales seront prises en compte :

- la plantation d'arbres ou d'arbustes le long des voies cyclables de chaque côté
- l'utilisation des pistes comme protection naturelle entre les habitations et les zones cultivées avec intrants agricoles
- Les contresens face à la circulation motorisée seront évités quel que soit la vitesse autorisée dans les villages
- Les itinéraires en pleine campagne seront évités pour des raisons de sécurité et d'inquiétude des cyclistes isolés
- Des raccordements dans les bourgs sont proposés avec la création de voies intérieures.

**À ce titre il est demandé à la commune de Clavette dans le cadre de sa réfection du Chemin des Billettes d'étudier avec le syndicat départemental de la voirie une voie cyclable, partagée ou non...**

Une loi en étude au parlement, la Loi Lhomme, doit réguler les véhicules à moteur types vélos ou trottinettes. Il est d'ores et déjà acquis que les trottoirs seront interdits à ces véhicules.

**Autre information :** un parking-relais, vers Clavette, dès l'entrée de Saint Rogatien, ouvrira en décembre 2019 avec 20 places de parking au terminus de la ligne de bus 8 (fréquence toutes les 20').

• Sylvie GUERRY-GAZEAU





# L'Association des Parents d'Elèves de Clavette et Montroy

L'association organise des événements pour les enfants, et aide au financement des projets pédagogiques et sorties scolaires de nos 2 écoles.

Le 23 mars dans la salle des fêtes de Montroy et en extérieur, plus de 60 enfants avec leurs parents ont pu profiter d'une **après-midi récréative** avec un atelier cuisine "roses des sables", un atelier "sels de bain", des jeux de société dès 2-3 ans, un atelier "cabanes" géant et de nombreuses parties de jeux vidéo dont le concours JustDance 2019 !

Une belle réussite pour cette **grande nouveauté de l'APE** !

**Le carnaval 2019 s'est déroulé le 4 mai dernier sur le thème "Chevaliers et Princesses" avec en décor, un superbe char "Donjon et Dragon" !** Un remerciement spécial aux papas qui ont construit le char et aux enfants et à l'équipe encadrante du Centre de Loisirs de Bourgneuf pour sa première participation ! Ce sont eux qui ont réalisé le chevalier ;-) Nous n'oublions pas tous les commerçants de Clavette et des communes avoisinantes qui nous ont donné de beaux lots pour cette tombola du Printemps.



**Prochain événement à ne pas manquer : le samedi 22 juin à partir de 15h au City Parc de Clavette.** Nous vous attendons encore nombreux pour la **kermesse géante suivie d'un repas** !

Encore merci à tous les participants et aux bénévoles !

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour tout renseignement et pour contribuer à ces événements : [apeclavettemontroy@gmail.com](mailto:apeclavettemontroy@gmail.com)

Suivez-nous :

 [@apeclavettemontroy17](https://www.facebook.com/apeclavettemontroy17)

## Le comité des fêtes toujours très actif

Cette année encore le comité des fêtes de Clavette a organisé de nombreuses manifestations.



Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles, pourquoi pas avec de nouvelles idées. N'hésitez pas à me contacter pour en parler.

Petit rappel des manifestations : il y aura le 13 juillet sur la place du pressoir avec de nombreuses animations, vide grenier en septembre, halloween qui a remporté un grand succès avec 82 inscriptions, octobre concours de belote, novembre soirée beaujolais et marché de Noël, décembre journée de Noël.

Mon équipe et moi remercions nos partenaires, les commerçants de Clavette, les bénévoles, la mairie et l'ensemble du personnel toujours à l'écoute, et sans oublier les participants. Par la même occasion, nous vous souhaitons un bel été.

Je remercie mon équipe toujours présente.

• **Christophe VANPOUCHE**  
Président du comité des fêtes de Clavette  
06 16 48 81 79

## Déjà 5 ans d'initiation au football pour Les Petits Loups

L'association Les Petits Loups accueille les enfants, filles et garçons, de 3 à 6 ans, le samedi matin de 10h30 à 12h au City parc de Clavette.

Cette année, nous avons eu la chance de nous entraîner au Five de Périgny quand il ne faisait pas beau.

Nous sommes dans notre 5<sup>e</sup> année. Les enfants sont ravis d'apprendre à manier le ballon et autres exercices de façon à les initier aux joies du football.

N'hésitez pas à venir voir ou faire un essai pour l'année prochaine.

• **Christophe VANPOUCHE**  
Président des Petits loups  
06 16 48 81 79



## Comité de jumelage Franco-Allemand

Les familles Françaises qui composent ce comité, s'apprentent à recevoir le 14 juin, les familles Allemandes de la région du Dithmarschen dans le Nord de l'Allemagne.

Comme à chaque visite, nous établissons un programme de visite de notre région, ainsi que des journées libres en famille pour composer le séjour de nos amis.

Ils seront accueillis cette année à Clavette, à la mairie.

• **Jean-Claude HAHUSSEAU**

## ZUMBA



L'activité Zumba sur Clavette c'est tous les mardis à la salle des fêtes de 20h à 21h

Le groupe est ici en pleine répétition : les filles de Clavette, coachées par Sandrine, se produiront sur la scène de l'espace Encan le samedi 29 Juin 2019 !



• Sandrine Fit Danse

[www.sandrinefitdanse.com](http://www.sandrinefitdanse.com)

06 71 61 91 89

## YOGA

Cours à Clavette, salle des fêtes, les mardis matins de 9h45 à 11h15 :

Senthil, Maître de Yoga depuis 15 ans, indien et formé en Inde du Sud de manière longue et traditionnelle auprès de mon Maître (actuel secrétaire général de la fédération indienne de Yoga) à Madurai. En France depuis 6 ans, j'enseigne le Yoga à La Rochelle auprès d'adultes et d'enfants.

**Le printemps est là et les températures remontent !**

Séances de **Yoga sous l'arbre**, en plein air, pour mieux nous connecter à la nature et aux énergies du sol, des arbres et de l'océan tout proche.

Plusieurs dates à La Rochelle pour cette saison : 10 juin, 29 juin, 7 juillet, 25 août, 1 septembre, 7 septembre, 15 septembre.



**5<sup>e</sup> journée mondiale du Yoga :**

Gratuit pour tous le 16 juin, Parc d'Orbigny, Pavillon Fleuriau à 17h.  
Sans inscription, ouvert à tous (Yogis, enfants, curieux et débutants).

Renseignements : [www.sryoga.fr](http://www.sryoga.fr)

• Senthil

## Gym douce et coordination de retour à la rentrée

L'Association LA FOURMI (ass-la-fourmi.fr) vous informe de la reprise de ses cours Gym-Douce + Coordination en Septembre 2019.

**Le Jeudi de 18h à 19h30 dans la salle des fêtes de Clavette.**

Gym-Douce : une gymnastique à votre écoute pour garder la souplesse de vos mouvements, une aisance et le tonus.  
Coordination : une pratique par semaine

pour garder ou améliorer votre équilibre, ne plus confondre la droite de la gauche, concentration et mémorisation.

L'Association LA FOURMI vous souhaite un bon été et vous offre une séance découverte à la rentrée de Septembre.  
Pour tous renseignements vous pouvez me joindre au n° 05 46 34 73 01

• Eliane GOURGUES



## Méditation



Le mercredi, dès la rentrée de septembre, l'association Ressource & Bien Être propose un atelier :

**Méditer autrement :**

**S'épanouir par le chant méditatif et la relaxation profonde**

Cette méditation active nous transporte au cœur de notre voix et de sa richesse. Un processus doux et évolutif. Au-delà du bénéfice de la méditation, l'atelier permet d'amplifier notre souffle, de découvrir notre voix et ses résonances apaisantes dans notre corps. Il conduit à un réel lâcher-prise.

L'atelier se poursuit par un temps de relaxation en position allongée, dans un bain sonore harmonique : chant harmonique et instruments du monde (bols tibétains, tambour...).  
Un véritable voyage en soi, source d'épanouissement et une relaxation profonde.

**Côté pratique :**

Apporter un tapis de sol si vous souhaitez vous allonger pour la relaxation, un plaid pour vous couvrir et une petite bouteille d'eau.

Pour tous, sans expérience nécessaire de chant ou de méditation.

**Une séance dans l'après midi de 16h45 à 18h et une autre le soir de 18h30 à 19h45, à la salle des fêtes.**

(Le **mercredi 18 septembre**, il y aura un atelier gratuit de découverte, spécifique pour adolescents et pré-adolescents de 15 à 16h sur inscription préalable)

Les cours commenceront le mercredi 4 septembre.

Pour plus d'information, <http://atelierdutoi.isabelleorsini.fr> ou 06 28 04 41 47

• Isabelle ORSINI



# PLUI : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Après  
4 ans de  
concertation  
le projet de  
PLUi a été  
arrêté



Le PLUI doit dessiner l'Agglo de demain, permettre de mettre en place une vision stratégique du territoire à long terme. Après 4 ans de concertation, le projet de PLUi a été arrêté par le Conseil Communautaire le 24 janvier 2019.

L'arrêt ne veut pas dire approbation définitive car le document actuel provisoire doit être soumis aux Personnes Publiques Associées (PPA) : Etat, Département, chambres de commerce, agriculture, aux communes. Chaque commune membre de l'Agglo doit rendre un avis sur le projet. L'avis est favorable, mais la commune assortit cet avis de remarques. Après un retour des observations et corrections **suite à l'enquête publique**, une conférence intercommunale aura lieu avec pour objectif l'approbation définitive du PLUi en conseil communautaire en décembre 2019.

Le PLUi découpe le territoire en plusieurs zonages. Le plan de zonage et le règlement constituent avec les orientations d'aménagement et de programmation (OAP), les outils réglementaires du PLUi. Celui-ci comprend plusieurs thématiques fonctionnelles comme le patrimoine, les paysages, etc. Cela détermine ce qu'il est possible de faire ou non en terme d'aménagement.

## Zonage de CLAVETTE :

- Zone U à vocation mixte (habitat, commerce, équipement)
- Zone AU : à urbaniser
- Zone A : agricole
- Zone N : naturelle

La commune de Clavette est majoritairement en zone UV qui correspond aux centres bourgs, villages et hameaux de l'Agglo. Cette zone UV se décompose en 4 secteurs : UV1 « venelles et patios », UV2 « double front bâti », UV3 « cour et jardin », UV4 « au contact de la rue »

La zone UD correspond principalement au tissu pavillonnaire de l'Agglo avec de grandes parcelles. La zone UL correspond

à un aménagement type lotissement. La zone A recouvre les secteurs équipés ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique biologique ou économique des terres agricoles.

Le PLUi définit également 7 modèles de maisons pour les nouvelles constructions (façade sur rue, jardin à l'avant, maison sur cour, maison ouverte, jardinet à l'avant, 2<sup>e</sup> rang). Tous les projets de demain devront rester dans ces modèles. Pour chaque zonage, dans le règlement se trouve un tableau qui précise les modèles d'insertion et d'implantation qui sont admis, ceux qui sont admis sous conditions et ceux qui ne sont pas admis dans le secteur, en distinguant les nouvelles constructions et les constructions existantes.

## En résumé comment utiliser le PLUi ?

Il faudra d'abord identifier la zone du projet. Etudier les règles applicables à cette zone dans le règlement. Vérifier si cette zone n'est pas couverte par une OAP. Si oui, se reporter à l'OAP (patrimoine, paysage etc.). S'il s'agit d'un projet de construction neuve, se reporter à l'OAP « construire aujourd'hui » qui définit les différents modèles de maison.

La loi prescrit également un coefficient de biotope nature ayant pour objectif de renforcer la présence d'espaces verts, limiter l'imperméabilisation des sols, cela pour accompagner l'intensification des tissus bâtis. Devant ces changements les porteurs de projets devront passer en commune pour soumettre très en amont leur projet.

• Jean LARRIBOT

PS : L'enquête publique à Clavette les 5 et 24 juillet de 9h à 12h.

## Bientôt à Clavette : distribution gratuite de composteurs !

En lien avec le service Gestion et Prévention des déchets de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle.

• Camille PABOIS

## À Clavette, une médiation de NUIT comme de JOUR AIDE et PREVENTION

En complément des médiations proposées en mairie pour tous les petits soucis de voisinage ou liées à des jeunes un peu turbulents ; en complément de la présence de notre policier municipal Franck Weiss et des services de gendarmerie de La Jarrie et d'Angoulins ; les services de la Communauté d'agglomération de La Rochelle mettent à notre disposition, depuis le 1er juin 2019, un service financé par la Politique de la Ville :

### L'Association Locale de Prévention et de Médiation Sociale (ALPMS).

Vous pouvez contacter :

Le service de jour au 06 81 22 69 35 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h et le samedi de 14 h à 19 h.

Le service de nuit au 05 46 41 32 32 du lundi au dimanche de 19h à 2h.

• Sylvie GUERRY-GAZEAU

## Fête républicaine samedi 13 juillet 2019

L'apéritif d'accueil des nouveaux habitants en salle des fêtes à partir de 11h30 permettra à tous de se retrouver, de faire connaissance et de déguster les productions de nos commerçants clavetais.

Ensuite, le méchoui est de retour pour cette fête du village 2019. Les inscriptions sont ouvertes auprès de Camille, à l'accueil de la mairie. Le prix des repas est de 10€ pour les adultes et 5€ pour les enfants. Les boissons non comprises sont proposées par le comité des fêtes.

Un Blues des Caraïbes viendra animer la fête avec un cocktail musical exotique, détonnant et dansant pendant une heure et demie.

Cette année, le comité des fêtes prendra le relais pour animer le reste de l'après midi et de la soirée **sur la place du Pressoir**. Toute la famille y trouvera son bonheur en musique, animations et repas champêtre en attendant vos projets de départs pour les feux d'artifice environnant.



### Bal disco sur la place du Pressoir

Le 25 mai de 18h à 20h, vous avez dansé sur les musiques des années disco offertes par le conservatoire de La Rochelle.

### Infolettre

N'hésitez pas à vous inscrire à la Lettre mensuelle de Clavette, sur le site : [clavette.fr](http://clavette.fr)

Elle est automatisée une fois par mois pour vous récapituler les événements à venir.

Un moyen de ne rien rater !

### Festival d'automne le 29 novembre

Cette année, nous accueillons à l'église de Clavette le concert « De Belgrade à Cadix » (duo violoncelle-guitare et trio flûte-violoncelle) offert par la CDA de La Rochelle.

• Chantal CHERPRENET-QUINTIN

## THÉÂTRE



Théâtre le vendredi 28 juin à 20h30 (salle des fêtes) par l'Ecole de Théâtre « Mots Debout »

Le spectacle « Ni fait, ni à faire » a amené les élèves interprètes à déchaîner et débrider leur fantaisie et leur invention dans un spectacle soigneusement déconstruit, dans l'univers de François Morel – qu'on aime ! – et ses textes drôles, insolites, sensibles, simples, pathétiques, bouleversants, cocasses, fous et toujours surprenants...

#### • Mise en scène et adaptation :

Catherine Rouzeau

#### • Interprètes :

Cindy Chamand, Camille Fallou, Catherine Guimbail, Sophie Thienot, Emmanuelle Turbé

#### • Technique et Régie :

Daniel Philippe et Aldo Boullerne

Entrée libre, au chapeau.

École Théâtre Mots Debout – Cours  
d'Art dramatique – La Rochelle  
Élèves Atelier du Petit Chantier  
Renseignements : [ecoletheatremotsdebout@gmail.com](mailto:ecoletheatremotsdebout@gmail.com)

## Les habitants-ambassadeurs en balade à Clavette

Le dimanche 7 Avril 2019 sous le soleil de Clavette, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle a organisé la ballade des ambassadeurs. Cela a permis à plusieurs de nos habitants de Clavette de montrer leurs talents ainsi que leurs connaissances sur notre Village. Merci à Christian, Stéphane et moi-même (Christophe), d'avoir montré notre Village, nos rues, aux visiteurs de la CDA. Nous avons pu leur faire découvrir l'histoire de la place du pressoir, l'église, les 7 puits, le parcours de la fraternité et le travail des élèves de notre école primaire, l'ancienne laiterie, la bannière de Clavette et son sabre, les chasses roues, le graffiti qui date de juillet 1789 visible chemin du Collège, etc. Il y a beaucoup de belles choses avec de belles histoires à découvrir dans notre Village.

• Christophe VANPOUCHE

La journée dite « des ambassadeurs » a permis à un groupe de visiteurs de mieux connaître notre village, modeste, certes, mais non moins attachant.

Historiquement la découverte d'éléments d'époque néolithique et de tumulus, tendrait à témoigner d'un habitat déjà ancien. Si la paroisse de Clavette a été officialisée au XV<sup>e</sup> siècle, elle existait déjà bien antérieurement avec son église sous le vocable de Notre Dame de Clavette. Cette église très XIX<sup>e</sup> aujourd'hui, possède des éléments architecturaux plus anciens (clocher roman tardif, restes de pignon et fenestration gothiques). Cet édifice a été très remanié, car son orientation a été inversée (actuellement devenu Est-Ouest) et ce, à une époque non encore connue.

Non loin de l'église, la présence d'un cartouche gravé, sur le linteau d'une fenêtre murée, témoigne que la prise de la Bastille a eu une répercussion jusqu'à notre modeste bourg.

• Christian ROUAUD







## Ouf, nous avons eu très peur !

En raison de la création d'une nouvelle classe, le conseil municipal a voté pour que cette classe soit installée à la place de la bibliothèque ! Lors du conseil municipal du 19 mars dernier, il a été demandé à chacun de se positionner pour savoir si la bibliothèque était maintenue ou pas, tous ont reconnu l'utilité de ce service. Une commission a été constituée afin de déterminer à quel endroit la bibliothèque pouvait être déménagée.



Il a été convenu que le seul lieu satisfaisant en raison de son accessibilité pour les handicapés et aussi pour son entrée en direct pour les élèves de l'école Pierre Perret, était le hall à gauche de la bibliothèque ainsi que la salle des associations à l'étage.

À partir de fin juin vous pourrez nous retrouver dans ce nouveau lieu.

Cette bibliothèque a été créée par Monsieur Brisson, et c'est Monsieur Caugnon qui l'a fait déménager en septembre 2013 du premier étage de la mairie à la salle de l'ancienne bascule...

Nos lecteurs : **Actuellement 220 adhérents (16% de la population) et 3 fois par semaine** c'est aussi la lecture sur place pour les enfants de l'école accompagnés par Françoise depuis 5 ans

**Un total annuel de 2500 prêts en 2018** dont 54 % des prêts sont des livres pour enfants.

Via la bibliothèque municipale, les petits de 0 à 3 ans sont amenés par les assistantes maternelles, leurs parents ou leurs grands-parents et bénéficient d'une animation par mois en plus des valises petits lecteurs !

Via la bibliothèque municipale, les mamans trouvent de nombreux conseils pour le choix des livres en rapport aux questions qu'elles se posent sur l'éducation concernant leurs enfants : phobies (loups, médecins, etc.) et autres tracasseries.

Via la bibliothèque municipale, une Ludothèque est à la disposition des enfants de Clavette comme de Montroy, pendant toute la durée des vacances scolaires.

Avec la bibliothèque municipale, c'est la possibilité d'apporter des livres aux personnes âgées ou qui ne peuvent plus se déplacer. C'est aussi un fond d'ouvrages et CDs comme les livres lus pour les malvoyants et autres handicaps.

### La bibliothèque municipale ce sont aussi des animations :

- Notre jeu annuel « faites parler » : en 2019, il fallait faire parler la mode ou un vêtement, 43 textes d'auteurs de 8 à 81 ans à lire sur <https://fr.calameo.com>.

- Le dimanche 7 avril, le Rallye découverte familiale « balade de feuille en feuille » organisé par les équipes des bibliothèques de Clavette, Saint-Christophe, Salles-Sur-Mer et Thairé

Ne pas oublier que la bibliothèque est ouverte 5 fois par semaine : soit 12 heures avec ouverture le samedi matin ce qui permet l'accès aux lecteurs qui travaillent.

C'est le seul lieu culturel de la commune qui n'a ni cinéma, ni théâtre...

C'est aussi le travail et l'investissement de la part de nombreux bénévoles depuis dix ans pour les Clavetais, pour que la commune ne soit pas une cité « dortoir ».

Une bibliothèque dans un village, c'est la vie ! Et une réponse aux inégalités culturelles du territoire.

Bonnes lectures et bonnes vacances.

• Patrick QUINTIN



## La Maison d'Assistantes Maternelles

Les assistantes maternelles de la MAM accueillent les enfants de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi. Elles proposent des activités : jeux de ballon et d'eau dans le jardin, parcours de motricité, gommettes, coloriages, peinture, etc. Mais aussi différentes sorties telles que la visite des animaux au parc du Mail à La Rochelle, sortie au cirque ou encore à la plage quand le temps le permet.

Nounou Gwen quitte bientôt la MAM pour d'autres projets : elle fabrique des chaussons simili cuir et souhaite créer des ateliers avec des enfants en difficulté ou handicapés. Elles espèrent la remplacer pour la rentrée.

Le 18 mai dernier, elles ont organisé un marché de créateurs afin de mettre en lumière des créateurs du coin et de financer les sorties des petits.

• Nounou Laëtitia  
05 16 07 06 89



## Bus Yélo gratuits pour tous les 1<sup>er</sup> samedi du mois

Marché, shopping, sorties... Depuis le 6 avril, chaque 1<sup>er</sup> samedi du mois, les bus et les parcs-relais Yélo sont gratuits !

Afin de faire découvrir les avantages du bus, des parcs-relais Yélo et du service Isigo\*, leur utilisation est gratuite le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois.

La gratuité du bus et des parcs-relais sera également mise en place le samedi de la Semaine de la mobilité (en septembre) et les deux samedis avant Noël.

\* transport des personnes à mobilité réduite

• [www.yelo.agglo-larochelle.fr](http://www.yelo.agglo-larochelle.fr)



## Une tarification sociale et solidaire pour le transport public Yélo

Depuis le 1<sup>er</sup> avril, la Communauté d'Agglomération met en place une tarification sociale et solidaire pour le transport public Yélo. Plus juste et équitable, elle tient compte du quotient familial, calculé à partir de la composition et des ressources du foyer, et s'applique à chaque membre de la famille.

Pour savoir si vous êtes éligibles, rendez-vous à la maison de la mobilité ou sur [www.yelo.agglo-larochelle.fr/-/nouvelle-tarification-sociale-et-solidaire](http://www.yelo.agglo-larochelle.fr/-/nouvelle-tarification-sociale-et-solidaire).

• Camille PABOIS

## Travaux d'élagage par Enedis

Des travaux d'élagage nécessaires à l'entretien de la ligne électrique vont être réalisés sur l'ensemble de la commune à partir de juin, durant 6 mois. Ces travaux confiés par Enedis seront exécutés par l'entreprise technivert 17.

Les produits de coupe restent votre propriété et seront laissés rangés sur place.

Contact Enedis : 05 45 20 52 81

Contact Technivert 17 :  
05 46 83 85 10 – 06 25 13 10 51





## MA VIE, MA BATAILLE

Un homme m'a toujours intrigué dans Clavette depuis mon enfance. Un homme que je vois à toutes les cérémonies militaires, au monument aux morts ou dans le cimetière de Clavette. Aujourd'hui bravant ma timidité, je suis allé frapper à sa porte. Monsieur Poiron et sa femme m'ont accueilli avec chaleur. Tout de suite la conversation s'est engagée avec ces clavetais d'adoption qui vivent dans le village depuis 1974. Âgé de 85 ans cette année (né en 1934), il a beaucoup d'anecdotes à raconter, depuis son travail dans la ferme agricole de ses parents qu'il a quitté à 18 ans, ensuite maçon, livreur, docker jusqu'à aujourd'hui.

La conversation s'est engagée et aurait pu durer des heures autour de ses mois de travail pour l'enrochement du môle d'escale du Grand Port de La Rochelle, en conducteur de grue ou à la construction du premier silo à grains du port céréalier de La Pallice... Et oui ça remonte à quelques années... Ce qui m'a surpris le plus c'est sa mémoire des noms et des dates pour ce monsieur « touche à tout ».

Mais revenons au sujet de ma visite : une question me brûle les lèvres, alors je me lance. Pourquoi Monsieur Poiron vous êtes, vous, le porte-drapeau des anciens combattants de Clavette. Sa réponse fuse : « par hasard ». A 21 ans, en 1955, il part faire son service militaire et est envoyé en Algérie pour 18 mois. Il a pu rentrer chez lui 28 mois plus tard (presque 2 ans et demi de service militaire). 10 mois de plus c'est long à cet âge ! On a tous autour de nous des jeunes d'une vingtaine d'années et on se rend compte facile-

ment du sacrifice qu'ont fait les jeunes adultes de cette époque.

De cette période, il ne parlera pas, comme beaucoup, qui ont eu la chance de revenir vivant de tous ces conflits... Pour mémoire la guerre d'Algérie c'est environ 25 000 morts, 65 000 blessés et de nombreux disparus.

Depuis, il coule dans ses veines un grand sens du devoir et un respect incommensurable pour tous ceux qui en sortant de l'enfance, ont tout donné pour la France : leur avenir, leur sang, leur vie, dans toutes ses guerres. Revenu à La Rochelle en 1975, lors d'une réunion des anciens combattants de Clavette, un loto a été organisé pour honorer les soldats et un drapeau a pu être acheté avec cet argent. Son nom a été « évoqué » pour devenir le porte-drapeau de Clavette. Il a accepté avec émotion et honneur et a même été décoré depuis pour cela. De ses anciens d'Algérie ils ne sont plus que 3 clavetais : Monsieur Renaud, Mon-



sieur Vander Linden et lui. Avec sa femme, par tous les temps, ils assistent avec dévouement et fierté à toutes les commémorations et malheureusement aux enterrements de tous ses frères d'armes.

Comme nous tous il pense qu'il n'y a rien de pire que l'oubli. C'est sa vie, sa bataille !

• Gilles GAZEAU

## Un ouvrage sur l'année 1914



Née à Clavette en 1947, **Elisabeth NAUD** (qui avait déjà fait l'album des Hommes de 1914-18 de Clavette et de Bourgneuf) vient de publier un ouvrage dont le titre est : « **L'ANNEE 1914** », sous-titré « **la fin de la**

**Belle Epoque et la guerre en Charente-Inférieure, à travers la presse locale** ».

Il s'agit d'une compilation d'articles de journaux, tel que nos proches ancêtres l'ont lu et vécu, chronologiquement, en cette année charnière, ignorant qu'ils vivaient les 6 derniers mois de la Belle

Epoque et subissant ensuite l'explosion de la guerre à laquelle personne ne s'attendait, en Août 1914, relatant aussitôt les premiers mois de ce terrible conflit, avec déjà des trains entiers de blessés arrivant en gare de La Rochelle, ou encore les nombreux réfugiés belges débarquant à La Pallice.

On y trouve toutes sortes d'articles, principalement axés sur La Rochelle et nombre de nos villages d'Aunis (et Clavette n'est pas en reste !...), avec tout ce qui témoigne de la vie de notre région, à ce moment précis de l'histoire.

En plein été, on passe brutalement de la quiétude à l'horreur, des programmes de festivités, querelles électorales, sports, petites annonces, publicités, rapports sur le commerce et l'agricul-

ture, faits divers et potins mondains, a des articles subitement graves et violents qui, malgré la censure, laissent voir la réalité des combats, mais aussi le réveil d'un patriotisme instinctif et la solidarité aussitôt organisée à l'arrière.

Cet ouvrage est publié aux Editions «Les Indes Savantes» à Paris ; localement distribué par les Editions «Geste» de La Crèche (Deux-Sèvres).

«Dans toutes les bonnes librairies» comme on dit ! Là où il ne serait pas déjà en stock, il est facile de le commander. (un exemplaire est visible à la bibliothèque de Clavette).

• Elisabeth NAUD

# agenda

## JUIN

- **Kermesse**  
**samedi 22 juin 2019**  
City parc
- **Théâtre des mots debout :**  
**« Ni fait, ni à faire »**  
**vendredi 28 juin 2019 - 20h30**  
Salle des fêtes

## JUILLET

- **Marche nocturne**  
**vendredi 5 juillet 2019**
- **Fête du village**  
**samedi 13 juillet 2019 - 11h**  
Salle des fêtes et place du Pressoir

## AOÛT

- **Nuit des étoiles**  
**vendredi 2 août 2019 - 22h**  
Plaine de la Chênaie
- **Marche nocturne**  
**vendredi 30 août 2019**

## SEPTEMBRE

- **Vide grenier**  
**dimanche 8 septembre 2019**  
Rue du Moulin
- **Fête du sport**  
**dimanche 8 septembre 2019**  
City parc
- **Sortie pêche**  
**dimanche 15 septembre 2019**

## OCTOBRE

- **Démonstration de drones**  
Plaine de la Chênaie
- **Baby grenier**  
**dimanche 13 octobre 2019**  
Salle des fêtes
- **Belote**  
**dimanche 27 octobre 2019**  
Salle des fêtes
- **Halloween**  
**jeudi 31 octobre 2019**  
Salle des fêtes

## NOVEMBRE

- **Cérémonie du 11 novembre**  
**lundi 11 novembre 2019 - 11h**  
Cimetière
- **Repas des aînés**  
**dimanche 17 novembre 2019 - 12h**  
Salle des fêtes
- **Festival d'Automne**  
**vendredi 29 novembre 2019**  
**20h30**  
Église

## MAIRIE DE CLAVETTE

Lundi : ..... 8h30-12h00 et 13h30-17h30  
Mardi : ..... 8h30-12h00  
Mercredi : ..... 8h30-12h00 et 13h30-17h30  
Jeudi : ..... 8h30-12h00  
Vendredi : ..... 8h30-12h00 et 13h30-16h30

Tél. : 05 46 35 81 57

Mail : [infos@mairie-clavette.fr](mailto:infos@mairie-clavette.fr) - Site : [www.clavette.fr](http://www.clavette.fr)



Mairie de Clavette 17220

## NUMÉROS UTILES

### SERVICES

Cabinet Infirmier :	
Mylène Lucky :	07 85 55 57 01
Assistante de vie :	
Valérie Hiot :	06 22 17 54 31
Masseur Kinésithérapeute :	
Tran Tuong Vi :	05 46 67 37 62
Maison de repos :	05 46 68 41 41
École de Clavette :	05 46 35 33 53
École de Montroy :	05 46 55 07 56
Collège La Jarrie :	05 46 35 90 54
Gendarmerie La Jarrie :	05 46 35 80 06
Le Relais d'Assistantes Maternelles La Jarrie :	05 46 00 87 02
Multi-accueil La Ribambelle :	05 46 00 87 00
Aide à l'emploi :	
- Aigrefeuille :	05 46 27 53 07
- La Jarrie :	05 46 35 92 52
Mission Locale :	05 46 27 65 20
Assistante sociale :	05 17 83 44 60
Conciliateur de justice :	06 84 40 36 47
Sivom de la Plaine d'Aunis :	05 17 67 15 10
CdA La Rochelle (standard) :	05 46 30 34 00
La RESE :	05 46 35 68 24
Déchèterie :	0800 535 844
Presbytère d'Aigrefeuille :	05 46 35 51 01
Taxi de Clavette :	06 84 75 69 64

### ASSOCIATIONS

Comité des fêtes :	06 16 48 81 79
Association Parents d'Élèves Clavette-Montroy :	06 73 65 64 44
Association de chasse :	06 61 59 20 78
Les Petits Loups (Football 3/6 ans) :	06 16 48 81 79
PAPJ (Plaine d'Aunis Pleine de Jeunes) :	05 46 01 97 69
CDIJ (Centre Départemental d'Informations Jeunesse) :	05 46 41 16 36
UDAF (Médiateur familles) :	06 33 97 91 18

### COMMERÇANTS / ARTISANS

Alizés piscines.....	06 88 11 61 32
Arroscope (piscine, arrosage).....	05 46 34 30 80
Boulangerie Le Jeun' Épi.....	05 46 35 00 01
Coudreau Agencement (rénovation).....	06 49 10 98 03
Chambres d'hôtes « La Collégiale ».....	06 87 68 49 12
Crêpes en poch'.....	05 46 01 23 89
Dandonneau Dominique (primeur).....	05 46 67 50 49
Easy Permis (auto école).....	06 88 46 98 78
JBG (réparation navale).....	06 62 26 21 93
Kiki Pizz.....	05 46 35 13 97
La Cuillère d'Olives (traiteur oriental).....	05 16 49 05 36
La Ferme De Pommerou (restaurant).....	06 33 17 00 19
Le Café de la Paix.....	05 46 35 87 17
L'Échappée Deuche (visites touristiques).....	06 10 80 77 53
Le Salon d'Émilie (coiffeuse).....	05 46 68 02 58
Les Ciseaux Mobiles (coif. à domicile).....	06 83 38 55 86
Les Filles à Marier (fleuriste).....	09 67 44 51 79
L'O-Ré du Bois (menuisier).....	05 16 07 00 82
Martin Corinne (coif. à domicile).....	06 89 94 32 06
Panam'Alu.....	06 01 95 97 78
Planet' Auto.....	06 16 79 37 89
Sarl Martin Freddy.....	06 07 24 69 36

Cette liste n'est pas exhaustive, merci de nous signaler tout complément ou modification